

FAUSSE VICTOIRE ET VRAIES MENACES...

A la veille des événements d'Algérie, le mouvement syndical s'interrogeait sur les résultats de la grève des notations et des examens, terminée par la fonction enseignante. A vrai dire, le gouvernement n'avait qu'une politique, celle de lâcher le moins d'argent possible et empêcher que toute brèche dans sa politique de parcimonie ne fasse tache d'huile. L'accord réalisé par les enseignants en abandonnant la grève sur les propositions du gouvernement satisfaisait, en grande partie, cette volonté Debré-Baumgartner. Les indices supplémentaires accordés ne touchaient d'une façon importante, qu'une fraction du corps enseignant, créant une division supplémentaire dans des corps jusque-là unis. En particulier le corps des instituteurs est brisé en deux - en trois si l'on songe aux «*professeurs*» de C.C.; ceux qui, en activité, atteindront l'indice 600 et ceux, bien plus nombreux (y compris les anciens), qui ne l'atteindront qu'à la retraite; pour n'en jouir effectivement alors, que d'une fraction. Joli et scandaleux succès des bureaucrates, défaite de l'unité et de la dignité d'un corps dont la quasi unanimité accomplit également sa tâche admirable avec efficacité et dévouement.

Pourtant, deux enfants sur trois seront dans l'enseignement public, confiés à des maîtres dont on limitera ainsi l'avancement - avec quels prétextes-critères, avec quels vetos - pour l'application d'une simple volonté d'économies financières! Le gouvernement a semé là une bombe à retardement dont il espère les meilleurs effets sur l'édifice, encore solide, du syndicalisme enseignant. C'est pourquoi les militants unitaires de toutes les organisations peuvent condamner un accord conclu dans ce borborygme. Nous sommes loin d'être des soutiens de la fameuse hiérarchie; nous ne comprendrons jamais pourquoi il faut accepter qu'un jeune enseignant gagne de quoi crever de faim, au début de sa carrière, pour avoir le droit de gagner deux fois plus à l'âge où, épuisé par son travail, il atteint la retraite. Ceci dit, nous sommes à même de trouver justifié, puisque hiérarchie il y a, que l'instituteur soit au moins au niveau de l'officier, du magistrat ou du flic de la bourgeoisie. L'indignation du gabelou, du financier surgissant à propos de cette prétention de l'«*enseignant*» marque la profondeur du chancre corporatiste inoculé par les réformistes de tout poil au syndicalisme contemporain. Mais Lauré-Forestier, parties prenantes de ce réformiste stérilisant, n'en sont pas moins coupables du choix exclusif d'une revendication incapable d'associer les combattants entre eux, mais très efficace dans l'ordre des dislocations espérées par le pouvoir gaulliste.

Toutes choses étant, il n'en reste pas moins, à la racine, que les mouvements étroitement corporatistes et catégorielles, ne se développent qu'en fonction de l'absence d'une action réelle et résolue sur une plateforme plus large, associant les corporations entre elles. Si, Enseignants et, à leur image, Financiers, Postiers, etc..., s'en vont se battre en tirailleurs isolés dans le maquis des échelles et des points particuliers, c'est que, depuis des années, leurs dirigeants se sont refusés à les appeler à combattre, tous ensemble, puisqu'ils ont le même patron, pour un salaire de base vital, pour un acompte mensuel de 12 ou 15.000 francs. Seuls nos camarades syndicalistes révolutionnaires de l'Enseignement et de la Fonction publique ont eu le réalisme de défendre de telles positions de puis des années. Ainsi, pendant que l'«*École émancipée*» défendait l'acompte égal pour tous, à la F.G.F. de F.O., dès 1957, des camarades mettaient en avant, avec un salaire minimum garanti véritable et l'acompte égal pour tous, l'établissement d'un cahier revendicatif collectif de toute la Fonction publique - établis par accord de toutes les Fédérations - cahier qui en annexe à ces revendications principales, communes, eût contenu les revendications indiciaires particulières aux diverses corporations.

Véritable charte unitaire de la lutte générale et coordonnée, débarrassée des germes de rivalités extérieures, cette méthode fut repoussée par tous les bureaucrates, réformistes et staliniens grâce à la diplomatie secrète des bureaux rivaux mais toujours solidaires dans leurs refus.

P. S.: Le ministre, appelé PAYE, veut, au plus vite, se faire «*payer*» les aumônes distribuées aux Enseignants. Dans un acte administratif, il vient de demander aux enseignants de se faire les propagateurs de la «*morale*» patriotique. Dans un second acte, il invite les inspecteurs à dénoncer ceux d'entre les maîtres qui ne rattraperaient pas assez vite, ni totalement, des tâches administratives suspendues par acte de grève!

Mais cela n'est pas encore «payé» assez cher!

Un inspecteur primaire parisien, probablement beaucoup d'autres, exige pour la rentrée 1961, des classes de 35 élèves, avec double division si nécessaire et le maintien dans chaque école, d'une classe sans titulaire, de façon à supprimer ce poste à l'occasion!

Pour qui sait le caractère étendu de l'enseignement, en milieu urbain, voilà une contribution capitale, à la production d'enfants inadaptés et de blousons noirs sans compter les difficultés de travail des maîtres.

René LEPAUVRE.
